

Aménagement de Port-Blanc : deux chantiers terminés

Inauguration du parking à deux niveaux

La première tranche des travaux d'aménagement de Port-Blanc s'achève. Dès cet été, les problèmes de circulation et de stationnement seront, en partie, résolus.

La nouvelle voie d'accès à l'embarcadere pour l'île-aux-Moines est terminée. Nouveau tracé, deux giratoires, un mail piétonnier agrémenté très sécurisant, des candélabres luxueux, etc, caractérisent cette première réalisation.

Deuxième gros chantier également terminé : le parking souterrain et aérien, mi-privé, mi-public, situé à une centaine de mètres de l'embarcadere. Il a été inauguré jeudi midi. Hubert O'Neill, à l'origine du projet, et Régine-Alice Renard, son associée, avaient invité pour la circonstance MM. Bouric, directeur des services techniques du conseil général ; Le Mer, son adjoint ; Hamon, de la Sepam (1) ; Nicolazic, maire de Baden ; Le Mouhaer, de l'association des Amis de Port-Blanc, et tous les intervenants dans cette gigantesque opération.

Mini-gare maritime

Le gros œuvre, à lui seul, a nécessité pas moins de 5 200 h de travail. Résultat : 111 garages privés en souterrain et 138 places publiques en terrasse. Ces garages ont été vendus 75 000 F pièce, en majorité à des résidents



Lors de la visite inaugurale du parking souterrain. On reconnaît de gauche à droite : Yves Bras, l'architecte ; Hubert O'Neill et Régine-Alice Renard, de la Société civile de construction-vente de Port-Blanc.

iliens (80 %) et à des riverains de Port-Blanc (20 %).

Six allées larges de 6 mètres, portant des noms locaux (Bindo, Toulindac...), permettent d'accéder aisément à chaque box. Ont été prévues cinq issues de secours, dont l'une, située allée Brouel, sera la sortie principale permettant aux piétons de rejoindre l'embarcadere très rapidement.

Cet été, le parking aérien sera, exceptionnellement, libre et gratuit. Le parking de front de mer, payant, étant maintenu provisoire-

ment avec sa centaine de places. En 1995, cette plate-forme, construite sur le domaine maritime, devrait être totalement métamorphosée : mini-gare maritime, espaces paysagers réservés aux piétons ; seuls les quelques emplacements pour véhicules prioritaires subsisteraient.

Avec le parking goudronné d'Er-Lannic (140 places) et le terrain voisin de 3 hectares, acquis récemment par le conseil général, le stationnement à Port-Blanc ne devrait plus être anarchique. Ce dernier terrain ne sera amé-

nagé qu'à l'automne, et pourra recevoir un maximum de 1 200 voitures. Dans l'immédiat, le champ pourra accueillir, pétemêle, 800 véhicules environ.

(1) Sepam : Société d'études et de prospection en aménagement du Morbihan.

● Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira ce lundi 27, à 20 h 30, à la maison des associations.